



### CONDITIONS D'ADMISSION

- Après une 3<sup>ème</sup>
- Après une seconde générale ou une 1<sup>ère</sup> techno ou pro (réorientation)
- Après un CAP ou CAPA

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

La classe de seconde professionnelle est la première année du cursus de préparation en 3 ans du Baccalauréat Professionnel CGEA "Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole"

### ENSEIGNEMENT

- La formation est organisée en 3 groupes de modules d'enseignement :
  - 4 modules d'enseignement général : 405 h
  - 3 modules d'enseignement professionnel : 345 h (dont un module spécifique au CGEA)
  - 1 enseignement à l'initiative de l'établissement (enseignements individualisés, projet culturel et sportif) : 120 h (spécifique au CGEA)
- Des stages et travaux pratiques complètent cette année de formation :
  - 6 semaines de stage en milieu professionnel (3 prises sur la scolarité)
  - 1 semaine de travaux pratiques renforcés (chantier école)
  - 1 semaine de stage collectif d'éducation à la santé et de développement durable
  - 1 semaine pour la mise à niveau des élèves

### SPÉCIFICITÉS DE LA SECONDE PRO à ST-ANTOINE

Centre équestre au lycée  
Environ 40 équidés, manège, carrières...  
Pension de chevaux sur centre équestre  
Forêt de la Lande (5 000 hectares)  
Prairies permanentes

### POURSUITE D'ÉTUDES

- Baccalauréat Professionnel "Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole"  
Autres orientations : CAPA, CAP, autres Bac Pro

### INSCRIPTIONS

Télécharger la fiche contact sur le site internet du lycée  
[www.saintantoinelycee.com](http://www.saintantoinelycee.com)

ou contacter

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ

**SAINT-ANTOINE**

BOIS - 17240 St Genis de Saintonge

Tél. 05 46 49 80 46 - Fax : 05 46 49 02 50

Courriel : [st-genis-de-saintonge@cneap.fr](mailto:st-genis-de-saintonge@cneap.fr)